

Qu'est-il arrivé à la laïcité ?

En matière d'identité nationale et de laïcité, malgré les apparences, le Président Nicolas Sarkozy n'a pas vraiment innové. Bien sûr, ses propos depuis son élection marquent une inflexion, mais ils rendent aussi plus explicite une stratégie politique menée, de façon plus ou moins constante, par les gouvernements de droite après le choc du 11 septembre 2001 et leur retour au pouvoir en 2002.

Donnons quelques étapes de cette stratégie. En mai 2003, François Baroin remet au Premier ministre Jean-Pierre Raffarin un rapport significativement intitulé « Pour une nouvelle laïcité ». Prenant acte de la fin du « conflit des deux France », il y explique que les enjeux de la laïcité se sont déplacés. Ils ne concernent plus « la sphère religieuse » (entendez surtout le catholicisme) mais la « sphère culturelle et identitaire ». Contestée, affirme-t-il, par « le monde musulman » et « certaines populations immigrées », la laïcité doit devenir « une valeur de la droite », alors qu'elle était considérée comme un marqueur de la gauche.

L'année suivante, le Parlement ne retenait qu'une des 26 propositions de la commission Stasi: l'interdiction du port de « signes religieux ostensibles » par les élèves de l'école publique. Une autre proposition phare, celle d'inclure une fête juive et une fête musulmane dans le calendrier républicain, où les fêtes d'ordre religieux ne sont que catholico-chrétiennes, était rejetée sans débat. Cependant, élu face à Jean-Marie Le Pen, Jacques Chirac créait également la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) qui a contenu la loi de 2004 dans les limites où elle avait été votée. Elle est, aujourd'hui, significativement promise à la disparition. D'ailleurs, en 2006-2007, le gouvernement Villepin confie au Haut conseil à l'intégration (non à la Halde) le soin de faire des propositions en matière de laïcité. C'est signifier que, conformément au rapport Baroin, on pense que celle-ci ne concerne pas tous les Français mais, essentiellement, les musulmans et immigrés.

Si la laïcité glisse de la gouvernance politique du religieux vers un marqueur culturel de l'identité française patrimoniale face aux « nouveaux Français », alors les

discours de Nicolas Sarkozy sur les « racines chrétiennes » de la France prennent tout leur sens. Dernièrement, au Puy-en-Velay, le

Président a voulu se montrer plus ouvert qu'au Larzac. Il a évoqué « les racines juives », l'héritage de la Rome antique, celui des Lumières, et même, en ce temps de luttes arabo-musulmanes pour la démocratie, les inscriptions en « langue soufrique » de la cathédrale¹. Une racine principale, donc, et... quelques racines annexes.

Le pluralisme (déséquilibré) des racines évoquées est trompeur: dans le « magnifique héritage de civilisation » légué à la France surtout par la « chrétienté », conflits, persécutions, discriminations sont totalement absents. Il existe des « racines juives », pas de pogroms au Moyen Âge: ni d'expulsion des

« Il devient peut-être urgent de recentrer la laïcité sur l'État laïque et de rappeler que la lutte contre les discriminations pour raisons religieuses fait partie intégrante de la laïcité. »

Juifs au XIV^e siècle. Les rapports avec l'islam se réduisent à quelques inscriptions, rien n'est dit sur les croisades et l'Empire colonial où les « musulmans » ont été « sujets » et non citoyens. D'autre part, les guerres de religions et la révocation de l'édit de Nantes sont expurgées de l'histoire, alors même que le chef de l'État affirme qu'il « est toujours dangereux d'amputer sa mémoire » !

La laïcité vidée de son sens

Cette vision idyllique du passé a deux conséquences. D'abord si tout allait si bien, on ne comprend pas pourquoi il a été nécessaire de construire la laïcité, celle-ci est vidée de son sens². Ensuite, le projet énoncé par François Baroin est réalisé: la « nouvelle laïcité » n'est plus la solution politique inventée pour résoudre les conflits politico-religieux, elle se transforme en marqueur culturel actuel d'une identité française séculaire: la « laïcité positive » est en fait une « chrétienté positive », une « catho-laïcité ». L'amputation des discrimina-

tions historiques envers les minorités permet de délivrer un message subliminal: Comme on vivait bien en France avant que l'islam ne devienne la seconde religion de notre pays! L'identité, celle donnée par des « racines » et non pas par un devenir commun, doit, pour le Président, englober la diversité (« sans identité, il n'y a pas de diversité »). Le « premier devoir » étant de « conserver » cet « héritage » de la « chrétienté », la laïcité qui doit s'imposer à l'islam est beaucoup plus que le respect des lois laïques, c'est l'assimilation à une identité patrimoniale non conflictuelle imaginaire. Tâche impossible: le HCI ou d'autres instances auront beau proposer mesure sur mesure visant des citoyens (et non l'État laïque comme lors de la laïcité historique), l'islam et les musulmans apparaîtront toujours en déficit de laïcité.

Le débat « sur la laïcité » a donc logiquement pris le relais du débat « sur l'identité nationale ». La situation est devenue l'inverse de la situation historique: la droite paraît meilleur défenseur de la laïcité que la gauche. Cette stratégie, bien que désastreuse pour la République, aurait pu être gagnante pour elle si l'extrême droite ne tirait pas les marrons du feu. Marine Le Pen a fort bien compris que cette sorte de référence à la « laïcité » lui offre un boulevard. La championne de la laïcité c'est elle! Elle apparaît médiatiquement plus laïque que la Ligue des droits de l'homme! C'est pourquoi ce

pseudo-débat a divisé la droite et des personnalités politiques de la droite républicaine l'ont plus ou moins désavoué. Il devient peut-être urgent de recentrer la laïcité sur l'État laïque, où elle est actuellement en panne, et de rappeler que la lutte contre les discriminations pour raisons religieuses fait partie intégrante de la laïcité.

**Jean Baubérot
Historien et sociologue**

¹ Cette prétendue langue n'existe pas, le Président a confondu langue et calligraphie.

² Cela était déjà net dans le discours du Larzac, cf. La laïcité expliquée à M. Sarkozy et à ceux qui écrivent ses discours, Jean Baubérot, éditions Albin Michel.



POUR ALLER PLUS LOIN

• Laïcités sans frontières

Le nouvel ouvrage de Jean Baubérot et de Micheline Milot, professeure à l'Université du Québec, va susciter bien des commentaires sur l'adjonction d'un « s » à laïcité ou le retour sur la notion de « pacte laïque ».

Il marque incontestablement une étape dans la réflexion laïque, par la densité de ses informations et la profondeur de ses analyses.

Collection la couleur des idées, éditions du Seuil, 352 pages, 21 euros.

• laïcité-laïque.org

Portail laïque créé en 2004 par la Ligue de l'enseignement, le site propose de nombreux documents classés par thème et un suivi de l'actualité en particulier grâce à des chroniques laïques régulières.

Il ouvre vers le site « La laïcité à l'usage des éducateurs » qui traite de questions concrètes et vers l'édition participative « Laïcité » sur Mediapart.